



## Question suite cassage dent par mon orthodontiste

-----  
Par Damsounet

Bonjour,  
Mon orthodontiste m'a cassé le bout d'une incisive il y a quelques mois.

Je ne l'ai pas senti de suite comme elle m'a remis les gouttières.  
Ce n'est qu'une fois chez moi que je me suis aperçu que ma dent était cassée !

Elle a refusé de reconnaître son erreur en prétextant que je l'avais peut-être cassée en mangeant (bien sur, c'est connu qu'on mange toujours avec les incisives..)

Savez-vous ce que je dois faire si elle refuse de reconnaître sa faute professionnelle ?

Merci pour votre aide :)

-----  
Par DIU1973

Bonjour  
Je vous conseille de prendre l'avis d'un deuxième orthodontiste. Il pourra évaluer les dommages et un avis sur les causes possibles de la fracture. Son rapport pourrait être une preuve précieuse.  
Envoyez une lettre recommandée avec accusé de réception à votre orthodontiste, décrivant la situation, les dommages et vos demandes (réparation, remboursement, etc.).  
En cas de désaccord persistant, il faudrait envisager la médiation.

-----  
Par Damsounet

Envisagé la médiation ?

C'est-à-dire ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
médiation ? ou même conciliation ?

-----  
Par Damsounet

Ah ben il faudra bien qu'elle le reconnaisse quand même, du moins je l'espère.

Elle l'a nié au début, et après elle a dit qu'elle avait "peut-être" fragilisé la dent qui s'est cassée ensuite..

J'aurais du vérifier de suite quand j'ai vu qu'elle avait du mal à enlever les taquets avec une pince défaiillante (elle l'a changé après mais les dégâts devaient déjà être fait..)